127053 - Etant donné l'inexistence d'une gynécologue dans son lieu de résidence, peut elle aller se faire assister à son accouchement par son oncle maternel qui est gynécologue?

question

Je suis enceinte depuis trois mois. Le pays où je me trouve ne dispose pas d'une gynécologue femme. Mon oncle maternel est un gynécologue qui possède une grande clinique dans notre pays. Commettrai-je un péché en me faisant assister par lui lors de mon accouchement, ou faudrait il aller chercher une gynécologue dans un autre pays tout en sachant que cela me occasionnerait des problèmes matériels et de santé, le voyage étant nuisible à une femme en grossesse avancée? Puisse Allah vous récompenser par le bien.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

En principe, la femme doit se faire soigner par un médecin femme, comme il a été expliqué dans le cadre des réponses données aux questions n° 5693 et 120224.

Cependant, il lui est permis de se faire soignerpar un médecin à défaut d'une femme médecin ou d'une femme médecin mécréante ou en cas de besoin d'un traitement de point qu'aucune femme médecin ne peut dispenser.

Si la réalité est telle que vous l'avez décrite , si une gynécologue n'est pas disponible chez vous et si le voyage vers un autre pays vous crée des problèmes matériels et de santé, il n'y a aucun mal à ce que vous vousfassiez soigner par un médecin, qu'il s'agisse de votre oncle ou d'un autre. Il faudrait alors que les sages femmes se chargent de l'accouchement, de manière que le médecin ne vous regarde qu'en cas de nécessité.

Allah le sait mieux.